

Ville de Montréal

## Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

*Dominic Perri*  
Arrondissement de Saint-Léonard

#### **Vice-présidence**

*Mme Valérie Patreau*  
Arrondissement d'Outremont

#### **Membres**

*Mme Caroline Braun*  
Arrondissement d'Outremont

*Mme Daphney Colin*  
Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies –  
Pointe-aux-Trembles

*Mme Nathalie Goulet*  
Arrondissement d'Achampsic –  
Cartierville

*M. Enrique Machado*  
Arrondissement de Verdun

*Mme Micheline Rouleau*  
Arrondissement de Lachine

*M. Sylvain Ouellet*  
Arrondissement de Villeray –  
Saint-Michel – Parc-Extension

*Mme Stéphanie Valenzuela*  
Arrondissement de  
Côte-des-Neiges –  
Notre-Dame-de-Grâce

**Le 25 avril 2022**

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE227231008**

**Accorder un contrat à Foraction inc., pour des  
travaux de réhabilitation de conduites d'eau  
secondaires par chemisage dans diverses rues de la  
ville de Montréal - Dépense totale de 15 556 394,25 \$,  
taxes incluses - Appel d'offres public 469513 - (2  
soumissionnaires)**

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Dominic Perri  
Président

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Julie Demers  
Secrétaire recherchiste

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## **Mandat SMCE227231008**

*Accorder un contrat à Foraction inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'eau secondaires par chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal - Dépense totale de 15 556 394,25 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 469513 - (2 soumissionnaires)*

À sa séance du 6 avril 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Le 13 avril 2022 dernier, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence. Mentionnons que la CEC est entièrement virtuelle depuis mars 2020 en raison de la pandémie.

Au cours de cette séance, les responsables du Service des infrastructures du réseau routier ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat.

D'entrée de jeu, les personnes représentant le Service ont expliqué que ce contrat permettra de réaliser des travaux de réhabilitation de conduites d'eau par la technique de chemisage. Plus précisément, il permettra de réhabiliter une longueur d'environ 5,6 kilomètres de conduites d'eau secondaires et les travaux seront réalisés dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

L'appel d'offres public a été d'une durée de 30 jours. Parmi les 5 preneurs du cahier des charges, 2 ont déposé une soumission jugée conforme. Il est à noter que 2 addendas mineurs ont été émis au cours de l'appel d'offres. Au terme du processus, le prix soumis par le soumissionnaire montre un écart de 10,6 % favorable à la Ville par rapport à l'estimation de contrôle interne.

Les Commissaires ont demandé et reçu des précisions et clarifications, entre autres, sur les raisons pour lesquelles la Ville est parvenue à obtenir un prix aussi avantageux dans

un domaine où peu de firmes œuvrent. Il a été répondu que l'emplacement des travaux peut avoir eu un effet important sur les prix fournis.

Le Service a également précisé que l'écart de prix par rapport à l'estimé se situe au niveau des items suivants :

- Branchement d'eau de 50 mm et moins par torpillage ou tirage sur conduite existante;
- Fosse d'exploration pour branchement d'eau par hydro-excavation ou creusage pneumatique;
- Conduite d'eau proposée en fonte ductile classe 350 (tranchée unique).

Les explications ont été à la satisfaction de la Commission.

### **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service des infrastructures du réseau routier pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :*

- *Contrat de plus de 10 M\$ ;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;*

**À l'égard du mandat SMCE227231008 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**